

sur le marché mondial. Les autres facteurs évalués comprennent le niveau de contenu canadien, la variété des marchés où les ventes sont réalisées, le maintien de la part du marché lorsque la concurrence est vive et le pourcentage des ventes à l'exportation d'une entreprise par rapport à son chiffre d'affaires global.

Pour satisfaire à ces critères, il faut, par définition, l'emporter sur la concurrence internationale. Les candidats de cette année - non seulement les lauréats, mais toutes les compagnies qui ont présenté leur candidature - ont prouvé que les Canadiens peuvent livrer concurrence et l'emporter sur les marchés mondiaux. Ils ont fait précisément ce que nous devons faire en tant que nation pour maintenir notre prospérité. Ils se sont fixés des objectifs ardues et les ont atteints.

Ce faisant, ils ont établi une norme de compétence et d'excellence à laquelle le Canada doit aspirer. Les entreprises qui reçoivent le prix d'excellence à l'exportation canadienne sont des compétiteurs de classe internationale. Elles sont endurantes, agressives et déterminées. Elles montrent que la qualité des biens et services canadiens les place parmi les meilleurs au monde.

Nos exportateurs ont, bien entendu, toujours été compétitifs au niveau international. Il est impossible de se maintenir en affaires si on ne l'est pas. Et, selon moi, les exportateurs devraient être davantage consultés pour élaborer la politique économique nationale - non seulement la politique commerciale, mais l'ensemble de nos politiques nationales qui conditionnent notre position concurrentielle.

Mon entrée en fonction au ministère du Commerce extérieur m'a tenu très occupée. Les prochains mois s'annoncent tout aussi chargés. Je peux vous promettre qu'au cours de cette période et par la suite, nous trouverons ensemble l'accès à de nouveaux marchés et que nous les exploiterons pour vendre davantage de biens et de services.

M. Bergeron, nous pouvons passer maintenant à la remise des prix d'excellence à l'exportation canadienne.